

La Patrie.

IMPRIMERIE DE PUBLICATION DE LA PATRIE
Administrative et rédaction
77 et 79 RUE ST-JACQUES

ANNONCES (Moyens Annonces)
Première insertion 10 c. la ligne
Chaque jour, insertion subséquente 5 c. la ligne
Tous les jours par semaine 4 c. la ligne
Tous les jours par semaine 3 c. la ligne

ABONNEMENT
7 Jours 25 c. par an
15 Jours 40 c. par an
3 Jours 60 c. par an

LA PATRIE
3 c. Extra 997.
N. B. — Les manuscrits ne sont pas rendus.

MONTREAL, 3 MAI 1897

M. AUGÉ CONTRE M. NANTÉL

Question posée à l'hon. M. Nanté, par M. O. M. Augé, député conservateur de la division St-Jacques, dans sa fameuse lettre du 24 avril 1893:

"CROYEZ-VOUS QU'UN GOUVERNEMENT COMPOSÉ D'HOMMES D'AFFAIRES AURAIT DÉFENSE DANS L'ÉTAT DE NOS FINANCES AVEC AINSI PEE DE SOUCI UNE SOMME DE PRES D'UN MILLION DE DOLLARS POUR LES RÉPARATIONS ET L'AGRANDISSEMENT DU PALAIS DE JUSTICE ET PROBABLEMENT \$200,000 DE PLUS LORSQUE LE TRAVAIL SERA COMPLET?"

La nomination

C'est demain qu'a lieu la nomination officielle des candidats dans la province de Québec. Il ne nous reste donc plus qu'une semaine pour arriver au terme de la lutte.

Rallions-nous en rangs serrés, compatriotes, soyons unis et dévoués, oubliant tous et partout les questions personnelles pour ne songer qu'au véritable objet du combat électoral qui se livre en ce moment: le triomphe de M. Marchand et du parti libéral, et l'on assurera la revanche que tous les bons et sincères citoyens se promettent le 11 mai.

Nous avons à chasser M. Flynn et à punir sa trahison de 1879.

Nous avons à venger les vaincus de 1892 et à punir ceux qui ont escamoté le pouvoir en promettant d'économiser, et d'administrer honnêtement les affaires du pays, de ne pas emprunter, de ne pas taxer, et qui depuis cinq ans ont fait bombance aux dépens du peuple, ont gaspillé, ont fait des scandales, ont taxé et emprunté.

Que chacun fasse sa part de sacrifices et de dévouement pour le parti: les chefs comptent sur tous.

Il y avait de l'argent

M. Nanté dit à ses électeurs de Ste-Sophie qu'il n'y avait pas d'argent dans le trésor de Québec pour payer leurs dettes.

M. Nanté dit aux colons qu'il ne leur a pas donné de chemins parce qu'il n'y a pas d'argent pour faire acheter et payer les travaux.

C'est drôle, il n'y avait pas d'argent pour les colons, pas d'argent pour la paroisse de Ste-Sophie, mais on en trouvait bien pour payer \$24,000 à M. Raza, \$54,000 à la "Minerve", pour payer \$2,500 chacun les deux fameux banes du palais de justice de Montréal. On en trouvait bien pour payer \$14,000 à M. MacMaster, l'avocat du gouvernement dans le procès de Shortt, pour payer \$12,000 à M. Beaudin et Foster. On en trouvait encore pour payer les gaspillages de Spencerwood, pour créer un ministère à M. Thomas Chapais, l'homme au rouleau et à la ficelle. On en trouvait aussi pour nourrir et engraisser les arpentiers et la clique de M. Flynn.

Mais il n'y en avait pas pour les pionniers des pays du Nord.

Caches-vous, M. Nanté, vous devriez songer d'avoir ainsi négligé de braves gens qui vous ont donné leur confiance pendant quinze ans.

Tous contre le gouvernement

Les colons doivent voter contre le gouvernement Flynn parce qu'il les a négligés, parce qu'il ne leur a pas donné de chemins, parce qu'il leur a enlevé le droit de pêche dans les lacs du Nord, parce qu'il les a taxés pour chaque pied de bois qu'ils vendent.

Les ouvriers doivent voter contre le gouvernement Flynn parce qu'il a voté une loi les mettant à la merci des propriétaires qui peuvent les jeter sur le pavé à trois jours d'avance.

Les cultivateurs doivent voter contre la clique Flynn parce qu'elle les a taxés, parce qu'elle a gaspillé le revenu de la province dans des entreprises scandaleuses au lieu de faire de la dépense intelligente dans l'intérêt de l'agriculture, parce qu'elle a refusé de réduire les frais de justice dans les campagnes, parce qu'elle a refusé de rendre privilégiée certaines créances des cultivateurs contre les commerçants, parce qu'elle a réduit les octrois annuels à l'agriculture.

Toutes les classes, toutes les castes, tous les vrais citoyens en un mot doivent s'unir pour voter contre le régime actuel parce qu'il a sa tête le traitre de 1879, parce qu'il a fait le scandale du Palais de Justice de Montréal, parce qu'il a fait le scandale de l'emprunt à 77, parce qu'il a manqué à toutes ses promesses et à tous ses engagements.

Votons tous contre les "taxeux."

M. Nanté contre M. Beaudin

M. Beaudin est pris de relire le "pedigree" suivant qu'a fait un jour de lui M. Guillaume Alb. Nanté, son collègue d'aujourd'hui:

"M. Beaudin, par cet instinct de l'injuste et de l'égoïsme de vues qui ne quitte jamais l'esprit et le cœur d'un "castor" bien né."

"Il est certain que M. Beaudin est monté du coup bien haut dans l'estime de la démagogie, car elle l'a toute acclamée avec fureur; mais par contre, il est DESCENDU BIEN BAS DANS L'OPINION DE TOUS CEUX QUI QUI SE RESPECTENT, LIBÉRAUX OU CONSERVATEURS, et qui savent respecter des adversaires et rester des gentilshommes."

"Il y en a qui n'en sont pas encore revenus, M. Beaudin tout le premier. Il s'est épaté lui-même et on rapporte qu'il est encore à compter combien les \$50,000 qu'il doit au chemin de fer des Cantons du Nord, d'après ses propres avancées, PEUVENT FAIRE DE 15 SOUS OU ACHETER DE "VAISSEUX" DE LAIT A 5 CENTS ET NON PAS A 10 CENTS; ne pas se méprendre là-dessus."

"Tous ceux, tous sans exception, qui ne plaident pas à Auglas Trudel et à HARPAGON BEAUBIEN!"

G.A. NANTÉ.

Faisons notre devoir

Le *Soleil* dédié aux libéraux de notre région, sans doute, les lignes suivantes qui sont un appel à l'énergie et au dévouement de nos amis:

"Sur les 27 comités qui composent la région de Québec, les libéraux en gagnent certainement 23. Ils ont des chances égales dans deux autres, et il pourrait y avoir de surprises dans les deux derniers. Mais en supposant que nous ne donnions que 23 sur 27, il ne restera plus à nos amis de tout le reste de la province qu'à fournir 15 comités pour assurer le renversement du ministère Flynn."

"Faites votre devoir, libéraux de tous ces districts étrangers. Vous contesterez le soir du 11 mai, avec quel entraînement de Québec auront fait le leur."

Ils ne devaient pas taxer

Quand les conservateurs ont entrepris de régénérer la province de Québec en 1892, ils ont crié à tous les échos qu'il ne fallait pas taxer.

Relisez ce que disait l'hon. M. Taillon à un banquet donné à Montréal le 30 mars 1892:

"Notre première sollicitude doit être de rétablir l'équilibre financier. On a eu la bonté de nous suggérer les moyens. On nous a conseillé d'habituer le peuple à la taxe directe. Je suis d'avis d'opinion avec ceux qui donnent ce conseil. Il est contraire à l'idée des Pères de la Confédération."

Or comment les "honnêtes gens" s'y sont-ils pris pour rétablir le fameux équilibre: ils ont emprunté à gros intérêts et ils ont taxé les pauvres gens.

Ils ont taxé les cultivateurs pauvres et forcés par la dureté des temps de vendre leurs fermes.

Ils ont taxé les petits marchands, ils ont taxé les morts, ils ont taxé pour les infirmes, ils ont taxé pour les fous.

Ils ont taxé sur toute la ligne et qu'on dise si de cet argent? Ils l'ont gaspillé. Car la dette et les dépenses sont plus élevées qu'elles ne l'ont jamais été.

L'entretien des aliénés

Les farceurs de 1892 ne se sont pas contentés d'inventer de nouvelles taxes, ils se sont amusés à faire revivre les anciennes. Ainsi, lors de l'arrestation de M. Merle, il existait une loi votée par les gouvernements conservateurs précédents imposant une taxe aux municipalités pour l'entretien des aliénés dans les asiles.

Cette législation odieuse, indigne d'un pays civilisé parce qu'elle taxait l'infortune, la misère humaine, fut abrogée par M. Mercier.

Mais les "honnêtes gens" ont rétabli sans hésiter cette taxe afin d'avoir plus d'argent pour les salaires qui durent depuis cinq ans et ils ont préservé l'infortune humaine pour pouvoir faire le scandale du palais de justice et autres.

Savez-vous ce que le régime Flynn a tiré de cette taxe en quatre ans? \$102,832.99!

Citoyens libéraux, allez-nous à chasser ces "taxeux" du pouvoir.

Le scandale Chassé

Du *Châlon*:

"M. Chassé (Néré), est piné. Il a beau publier des déclarations solennelles, bougez, vagues, et vaporisez le public sentencieusement de sourde discrétion."

"M. Chassé ne donnera le change à personne. Un homme, à moins d'être un scélérat, ne va pas de sang-froid accuser quelqu'un de "double jeu" et appuyer son affirmation d'une déclaration solennelle."

"M. Chassé a une bien pauvre défense. Si la barrière de péage n'existe pas il n'y a aucun moyen de prendre et c'est celui qui prend tout honnête homme, le recours à la justice de son pays. M. Chassé est avocat, il connaît cela comme nous."

"M. Atkinson défend M. Chassé de la faire arrêter pour parjure."

"Pourquoi M. Chassé n'a-t-il pas fait arrêter M. Atkinson non seulement pour parjure, mais encore pour faux?"

"Vous avez beau dire, vous êtes piné et le public qui vous juge sait à quoi s'en tenir."

BULLETIN

La province de Québec ne peut décemment garder un Flynn à sa tête.

Les orateurs libéraux ne doivent pas se gêner de parler du scandale Chassé.

Si le contrat Vallières était immoral et scandaleux, pourquoi M. Taillon l'a-t-il continué?

L'hon. M. Hall ne serait jamais sorti du cabinet des "taxeux" si l'emprunt à 77 était avantageux à la province.

Ceux qui travaillent contre les candidats libéraux devraient comprendre qu'ils travaillent pour l'honneur de 79 et pour les "taxeux."

Si vous allez emprunter \$100 à 3 pour cent et qu'on vous donne \$77 pour votre billet de \$100, aurez-vous fait un bon marché?

Si M. Chassé n'a pas fait le "boudin" qu'on lui reproche, pourquoi ne l'a-t-il pas arrêté pour parjure son dévoué, M. Atkinson?

Pour l'information d'un correspondant, nous dirons que l'opposition à la législation de la Nouvelle-Écosse n'est composée que de trois députés conservateurs: M. Wilcox, McMillen et Pitpatrick.

Nous rencontrons tous les jours de francs conservateurs qui disent avoir appris avec plaisir que M. Beaudin serait battu à Beauharnois.

Les libéraux de la division St-Jacques doivent travailler à faire élire M. Lomer Gouin par une forte majorité.

Ils doivent travailler en même temps à écarter le candidat des "taxeux" et l'homme de 1879.

La province du Manitoba est représentée par sept députés au parlement d'Ottawa. Cinq sont libéraux et représentent les comités de Brandon, Ligar, Selkirk, Macdonald, Winnipeg.

Si le gouvernement Flynn avait aboli les dépenses de Spencerwood, il aurait pu augmenter d'une vingtaine de mille dollars les octrois à la colonisation.

M. Chapais, dont tout le monde connaît le rouleau et la ficelle, continue à faire le scandaleux. Mais il n'a jamais remis les \$3,000 qu'il avait avancés à Tom McGreevy?

Non et pourtant il savait que c'était de l'argent volé.

M. Beaudin a touché \$7,000 de sir Hugh Allan dans le scandale du Pacific.

M. le ministre, parlez donc de cela aux électeurs de Beauharnois.

M. Nanté n'aime pas qu'on lui parle de la presqu'île de Ste-Agathe et du château qu'il est à y faire construire.

M. Nanté n'aime pas qu'on lui parle de son château à créneaux de Terra-Nova.

M. Nanté n'aime pas qu'on lui parle de son voyage à Jérusalem ou à la Caroline du Nord.

M. Nanté n'aime pas qu'on discute sa fortune.

M. Flynn avait machiné le paiement en argent de sa dernière moitié des subsides en terres des compagnies de chemins de fer, dans le but de se procurer par cette opération son fonds de corruption électorale.

Nous avons fait voter ce projet en ayant tiré les banques que le gouvernement fédéral pouvait désavouer la loi autorisant cette transaction, et qu'elles elles perdraient leur argent.

Déjà de ce côté, M. Flynn a tenté de se représenter en faisant une vente frauduleuse de ligues à bois, arrangée avec un coquin qui devait verser dans le fonds électoral la moitié des profits qu'il réaliserait dans cette transaction véreuse.

La presse libérale a fait manquer cette vente en dénonçant l'homme de 1879 qui s'allie au fameux Armstrong pour faire une autre tentative par laquelle il engagerait le produit de la province pour une dizaine de millions.

Attention aux "honnêtes gens."

CHRONIQUE DU LUNDI

M. Brunet est enfin parmi nous, et le tout Montréal entend ce soir le critique éminent dans une de ces conférences célèbres, qui lui ont créé tant d'admiration et d'admiration.

C'est la première fois, je crois, que l'un des quarante Immortels visite nos lointains parages; la faveur est d'autant plus précieuse que M. Ferdinand Brunet est un des plus distingués représentants de l'Académie Française, et à qui l'immortalité avait souri bien avant les palmes vertes.

Une autre personnalité extrêmement attachante accompagne encore monsieur et madame Brunet dans leur tour d'Amérique. Je veux parler de madame Blaise —Th. Bentzon, — écrivain distingué et l'une des plus brillantes femmes françaises.

Depuis longtemps déjà, elle collabore assidûment à "La Revue des Deux-Mondes" dans des articles de critique où se révèle son consciencieux esprit d'observation joint à une finesse de pénétration, à un acuité dans le style qui donnent un charme particulier à ses écrits. Sa phrase est dégingée, nette et concise, avec, ce qui en fait le mérite, une sainte horreur de la pose—qualité assez rare chez les meilleures écrivains.

Le dernier article que j'ai lu de Mme Bentzon était une délicieuse critique sur *South Sea Islets* qu'elle considère comme une merveille au point de vue du style, et où elle appelle l'auteur, Charles Warren Stoddard, un Loti américain. Bienheureux auteur, en vérité, qui a su mériter une appréciation aussi flatteuse d'une autorité aussi compétente.

C'est à Mme Bentzon que nous devons l'avoir, la première, fait connaître à la France, dans une série d'articles intéressants, les principales productions de la littérature anglaise américaine. Howell, Majors, Crèvecoeur, Bret Harte et beaucoup d'autres encore ont tour à tour subi l'analyse de leurs productions de cette

ne et délicate plume. La connaissance approfondie qu'elle possède de la langue anglaise, lui donne un avantage inestimable sur un grand nombre de ses compatriotes, pour qui le langage de Shakespeare ne sera toujours qu'un incompréhensible baragouin.

Durant ce dernier voyage, madame Bentzon a l'intention, dit-on, d'amasser des matériaux suffisants à une série d'esquisses biographiques sur les principales femmes américaines, en commençant par l'infortunée Marguerite Fuller.

Elle a dû trouver dans la grande et noble figure de la pauvre disparue, un sujet digne de son talent et de ses connaissances psychologiques, qu'en quelques endroits l'on dit meilleures que celles de Bourget.

Notre distinguée visiteuse n'est pas seulement une critique émérite, mais une romancière très estimée, longtemps connue dans le monde des lettres sous le pseudonyme de *Thérèse*; sa plume féconde a enrichi la littérature française d'un grand nombre de romans. Deux d'entre eux, *Un roman de l'été* ont été couronnés par l'Académie Française.

Madame Bentzon a l'intention de prolonger quelque peu son séjour au Canada. Qu'elle soit donc trois fois la bienvenue sur cette terre encore française, où sa réputation l'a depuis longtemps devancée, cette femme sympathique et charmante, qui, si dignement contribue à relever la gloire et l'honneur de notre sexe.

FRANÇOISE.

LA VIE PARISIENNE

Eleanora Duse

C'est très drôle, savez-vous, ce que fait M. Sarah Bernhardt, de louer son théâtre à la Duse pour des représentations de son prochain, d'autant que le répertoire de la célèbre actrice italienne se composant en majeure partie de pièces qui appartiennent à l'école samaritaine d'avant-hier, elle aurait pu indéfiniment empêcher le public parisien d'applaudir sa rivale.

Car c'est avec ce titre qu'elle nous arrive d'outre-mer; comme s'il était de se rappeler les souvenirs de Rachel, et qu'il devait s'opposer à l'opposer toujours en l'opposant, on a présentement triomphé, on a trouvé depuis cinq ou six années cette nouvelle manœuvre de critique, —mettre en parallèle les deux Duses aux Camélias, celle d'Italie et celle de France.

Ce procédé de comparaison, que madame Duse, créatrice du rôle, nous a déjà représenté en une circonstance identique, n'a aucunement l'air d'être employé, qu'il suffise de savoir qu'à la Renaissance, avec Eleanora comme avec Sarah, nous aurons des jousannes d'art d'une intensité inaccoutumée. Après avoir admiré la charmesse toujours jeune, nous serons émus par souffrance, aux yeux éplorés, à l'air langoureusement malade.

Eleanora Duse, qui a trente-six ans, est une enfant de la baie, ayant paru sur les planches à l'âge de trois ans; ce n'est pas de là que date sa renommée, mais surtout depuis 1892, quand elle joua à Vienne.

Lorsqu'elle était à la princesse de Metternich, organisatrice de l'exposition de l'art dramatique, Eleanora Duse, déjà connue en sa patrie, lui écrivit pour obtenir de jouer. Il lui fut fait réponse que cette scène de l'exposition de Vienne était réservée uniquement aux grands premiers rôles.

Cette insolence ignorante était un défi qui valait d'être relevé; la Duse joua un théâtre, et le premier soir, sans affiche, sans publicité, devant un public qui ne savait pas, elle fit huit cent francs de recette, le lendemain on refusait du monde, et l'on encaissait seize mille francs, le fameux et princier théâtre international était déserté.

D'ailleurs, son succès est cosmopolite, et les livres de son impressionnisme Schumann —pas ceux qu'il écrit, mais ceux qu'il note ses chiffres d'affaires—seraient significatifs à consulter; Sarah Bernhardt et Eleanora Duse interprètent les mêmes rôles, leurs résultats pécuniaires vont de pair aussi, presque.

Il y aura à Paris une quarantaine de représentations; la Duse, de santé délicate, d'un jeu ardent où elle se donne toute d'un bout à l'autre d'un drame, ne peut jouer que tous les deux jours; et entre chaque série, lui faut-il encore une semaine de repos.

Les pièces annoncées sont: la "Dame de la Femme de Claude," "Magasin," "Cavalière Rusticani," c'est à elle qu'on doit la reprise de la "Femme de Claude," et c'est pour l'y avoir vue dans ce rôle que Sarah a repris l'œuvre de Dumas.

Du maître regretté, dont le tombeau sculptural est au Salon du Champ-de-Mars, effluve émise qu'a modifiée Renée de Saint-Marc, il se trouve dans la préface de la "Femme de Claude" (édition des Comédiens), une note qui est une condamnation:

"Il y a, dans cette nouvelle édition, une indication que les autres éditions ne portent pas. Après avoir dit à son mari: 'Je suis innocente, je te le jure,' Lionnette, le voyant incrédule, se relève, pose la main sur la tête de son fils, et dit, une troisième fois: 'Je te le jure.'"

"Ce mouvement, si noble et si convaincant, n'a pas été exécuté à Paris. Ni mademoiselle Croisette ni moi ne l'avions trouvé, et cependant il fallait que ce troisième, 'Je te le jure,' fut irréfutable et irrésistible. L'indomptable seule, et puissante qu'elle fut, ne pouvait y suffire. C'est la Duse, l'admirable comédienne italienne qui passionnée Vienne en ce moment qui a eu cette belle inspiration quand elle a créé le rôle à Rome. Je la lui rends pour mon édition définitive, mais je lui en restitue l'honneur et le mérite."

C'est formel, et l'honneur vient de chez elle.

Jules Janin jadis n'en écrivait pas autant pour la Ristori.

Si Eleanora Duse n'a pas encore paru sur une scène parisienne, elle n'ignore pas notre ville cependant, et passionnée de tableaux, elle vient nous visiter adroitement notre musée du Louvre, elle admire aussi la lecture, et tous ses loisirs—son travail acharné et long lui en laisse peu d'ailleurs—sont employés à connaître nos chefs-d'œuvre picturaux et littéraires.

Une surprise de son séjour parmi nous sera la représentation à la Renaissance d'une pièce inédite de Gabriel d'Annunzio; que les esthètes se réjouissent, ils ne seront pas les seuls à se réjouir. Après les ovations à Tannhauser, des mécontents ont murmuré que nous étions un peuple d'amburgeistes, l'hospitalité offerte à Eleanora Duse sera, sans nul doute, un délice et agréable régal d'émotion artistique.

SANTILLANE.

M. FERDINAND BRUNETIERE

Son arrivée à Montréal

Grande réception en son honneur à l'Université Laval

Une vingtaine de personnes, parmi lesquelles plusieurs prêtres, s'étaient rendues hier matin, vers 8.15 hrs, à la gare du C.P.R., pour y recevoir M. et Mad. Ferdinand Brunetiere, les distingués visiteurs parisiens qui sont descendus du train venant de New York. Durant leur séjour dans notre ville, M. et Mad. Brunetiere seront les hôtes des MM. de St-Sulpice. Dans le cours de l'après-midi une brillante réception eut lieu dans l'une des salles de l'Université Laval, magnifiquement décorée pour la circonstance.

Furent présentes à M. et Mme Brunetiere, les personnes dont les noms suivent:

L'hon. M. Godfrid Lavolette, conseiller législatif, l'hon. M. Taillon, ex-premier ministre provincial; M. Kleckowski, consul de France; l'hon. juge Jetté et Mme Jetté, l'hon. juge Mathieu et Mme Mathieu, l'hon. M. Horace Archambault, conseiller législatif, et Mme Archambault; l'hon. juge Gill et Mme Gill; l'hon. juge Doherty, sir William Hingston et lady Hingston; M. l'abbé Collin, supérieur des Sulpiciens; l'hon. M. Rodrigue Masson et Mme Masson; l'hon. juge Archibald; l'hon. juge Pagnuelo, l'hon. James McShane et Mme McShane; l'hon. juge Oulmet; M. l'abbé Desjardins, M. l'abbé Desjardins, M. l'abbé Whitney, l'hon. L. J. Forget et Mme Forget, l'hon. Joseph Roy et Mme Louis Lesage; l'hon. juge Loranger et Mme Loranger; M. Auguste Girard, ex-vice-consul de France; M. Entevant, M. Bélay, M. J. A. U. Desautels et Mme Mont, M. Leblond de Brunath, M. et Mme Narcisse Pérodeau, Dr. Mont et Mme Mont, M. Jacques Grenier, Dr. E. P. Lachapelle, Dr. Rottot, Mme Rottot, Mme Guay, M. L. O. Héu, N.P.; Dr. Lamarque, Dr. Benoit, M. de Sleyse, M. L. P. Archambault, M. Roger Roy et Mme Roy, M. et Mme Faucher, Dr. Gardner, M. L. J. Bolvin, M. et Mme L. E. Bernard, M. et Mme André, M. Lafontaine, avocat; M. G. Desautels, M. Hurtubise et Mme Brault, M. et Mme Mathieu, M. et Mme Raoul Dandurand, M. Mathys, consul de Belgique; MM. Brisset, Larue, Henri Fauriol, Schmidt, Dr. Boulay, M. et Mme Thibault, Dr. L. M. Mercier, M. et Mme Béard, M. et Mme Donat Brodeur, M. et Mme M. P. Martin, Mme Gaudry, M. Faulkner, Dr. E. P. Benoit, M. A. J. H. St-Denis, N.P., Dr. Brosseau, Dr. Bouchet, M. G. A. Marsan, Jules Hone, M. Brossard, Richard, M. Brossard, Dr. Pariseau, Dr. Lussier, M. Beaulieu, M. Bouscasse, De Beaulieu, M. et Mme Louis de Lotbinière Harwood; M. et Mme Raphaël Bellenard, M. Peterson, principal de l'Université McGill, M. et Mme Merrill, M. et Mme Brossard; M. A. Brisset, M. Brosseau, avocat, M. Lacroix, principal de l'école Montclair, M. et Mme Raoul de Lorimer, Mme Hon. J. D. Folland et Mme Rolland; M. et Mme J. A. Surveur; M. et Mme J. L. Archambault; M. et Mme M. L. O. David; Mme Girard; M. et Mme Beaudin; M. et Mme Blumhardt; M. et Mme Dumont Lavolette; M. J. C. Contant; Dr. Fortier, Mme Masson et Mme de Salaberry; M. et Mme F. N. Benoit; M. Baby et Mme Baby; M. C. A. Harwood et Mme Harwood; Dr. et Mme L. D. Mignault; Dr. et Mme L. L. Archambault; M. et Mme M. L. O. David; Mme Girard; M. et Mme Beaudin; M. et Mme Blumhardt; M. et Mme Dumont Lavolette; M. J. C. Contant; Dr. Fortier, Mme Masson et Mme de Salaberry; M. et Mme F. N. Benoit; M. Baby et Mme Baby; M. C. A. Harwood et Mme Harwood; Dr. et Mme L. D. Mignault; Dr. et Mme L. L. Archambault; M. et Mme M. L. O. David; Mme Girard; M. et Mme Beaudin; M. et Mme Blumhardt; M. et Mme Dumont Lavolette; M. J. C. Contant; Dr. Fortier, Mme Masson et Mme de Salaberry; M. et Mme F. N. Benoit; M. Baby et Mme Baby; M. C. A. Harwood et Mme Harwood; Dr. et Mme L. D. Mignault; Dr. et Mme L. L. Archambault; M. et Mme M. L. O. David; Mme Girard; M. et Mme Beaudin; M. et Mme Blumhardt; M. et Mme Dumont Lavolette; M. J. C. Contant; Dr. Fortier, Mme Masson et Mme de Salaberry; M. et Mme F. N. Benoit; M. Baby et Mme Baby; M. C. A. Harwood et Mme Harwood; Dr. et Mme L. D. Mignault; Dr. et Mme L. L. Archambault; M. et Mme M. L. O. David; Mme Girard; M. et Mme Beaudin; M. et Mme Blumhardt; M. et Mme Dumont Lavolette; M. J. C. Contant; Dr. Fortier, Mme Masson et Mme de Salaberry; M. et Mme F. N. Benoit; M. Baby et Mme Baby; M. C. A. Harwood et Mme Harwood; Dr. et Mme L. D. Mignault; Dr. et Mme L. L. Archambault; M. et Mme M. L. O. David; Mme Girard; M. et Mme Beaudin; M. et Mme Blumhardt; M. et Mme Dumont Lavolette; M. J. C. Contant; Dr. Fortier, Mme Masson et Mme de Salaberry; M. et Mme F. N. Benoit; M. Baby et Mme Baby; M. C. A. Harwood et Mme Harwood; Dr. et Mme L. D. Mignault; Dr. et Mme L. L. Archambault; M. et Mme M. L. O. David; Mme Girard; M. et Mme Beaudin; M. et Mme Blumhardt; M. et Mme Dumont Lavolette; M. J. C. Contant; Dr. Fortier, Mme Masson et Mme de Salaberry; M. et Mme F. N. Benoit; M. Baby et Mme Baby; M. C. A. Harwood et Mme Harwood; Dr. et Mme L. D. Mignault; Dr. et Mme L. L. Archambault; M. et Mme M. L. O. David; Mme Girard; M. et Mme Beaudin; M. et Mme Blumhardt; M. et Mme Dumont Lavolette; M. J. C. Contant; Dr. Fortier, Mme Masson et Mme de Salaberry; M. et Mme F. N. Benoit; M. Baby et Mme Baby; M. C. A. Harwood et Mme Harwood; Dr. et Mme L. D. Mignault; Dr. et Mme L. L. Archambault; M. et Mme M. L. O. David; Mme Girard; M. et Mme Beaudin; M. et Mme Blumhardt; M. et Mme Dumont Lavolette; M. J. C. Contant; Dr. Fortier, Mme Masson et Mme de Salaberry; M. et Mme F. N. Benoit; M. Baby et Mme Baby; M. C. A. Harwood et Mme Harwood; Dr. et Mme L. D. Mignault; Dr. et Mme L. L. Archambault; M. et Mme M. L. O. David; Mme Girard; M. et Mme Beaudin; M. et Mme Blumhardt; M. et Mme Dumont Lavolette; M. J. C. Contant; Dr. Fortier, Mme Masson et Mme de Salaberry; M. et Mme F. N. Benoit; M. Baby et Mme Baby; M. C. A. Harwood et Mme Harwood; Dr. et Mme L. D. Mignault; Dr. et Mme L. L. Archambault; M. et Mme M. L. O. David; Mme Girard; M. et Mme Beaudin; M. et Mme Blumhardt; M. et Mme Dumont Lavolette; M. J. C. Contant; Dr. Fortier, Mme Masson et Mme de Salaberry; M. et Mme F. N. Benoit; M. Baby et Mme Baby; M. C. A. Harwood et Mme Harwood; Dr. et Mme L. D. Mignault; Dr. et Mme L. L. Archambault; M. et Mme M. L. O. David; Mme Girard; M. et Mme Be

L'ASSEMBLEE ANNUELLE DU BARREAU

Le rapport — Les élections

CURE YOURSELF!
The Big G for all urinary
troubles, such as
urinary discharges, and any
indisposition, irritation,
inflammation, or
infection of the
urinary tract, bladder,
prostate, and
membranes. Pains
and not astringent.

